

BULLETIN MUNICIPAL DE MONTHOIRON



Chers Monthoironnais(e)s,

Après un hiver pluvieux, avec les conséquences des débordements de l'Ozon et des fossés, l'embourbement des chemins, parfois des routes, le printemps s'est installé et voici l'été. Emmanuel RAUD, notre **agent**, entre inondations et pousses rapides, s'est efficacement adapté à tous les aléas climatiques pour bien entretenir notre commune.

L'école a accueilli plus d'élèves et la kermesse de fin d'année a eu lieu.

De nombreux **événements** ont agrémenté la fin de l'année 2024 et le premier semestre 2025. Ceci grâce aux associations et à la commune :

- *Spectacle de Noël pour les enfants ;*
- *Vœux du maire avec apéritif et galettes des rois ;*
- *Repas des aînés ;*
- *Randonnée avec la 46^{ème} éditions de la Foire aux vins ;*
- *Le cinéma de plein air.*

Depuis mars, notre **vie pratique** a été perturbée par une mise en place balbutiante d'une nouvelle gestion des déchets impliquant de nouvelles habitudes.

Des **incidents** moins agréables, comme certaines **violations** et **incivilités** préjudiciables, se sont produits. Vigilance est de mise envers soi et les autres !

Plus heureux, notre **City-Stade** est joyeusement fréquenté par la jeunesse et même les écoles environnantes.

Depuis 5 ans, un **budget** rigoureusement tenu, nous a permis de sortir d'une zone de risque et d'inconfort, nous permettant d'envisager de sérieuses avancées vers l'avenir.

Ainsi, un très beau projet se dessine avec la **réhabilitation du restaurant du bas-bourg** qui devrait voir le jour en 2027. Plus qu'un restaurant, il offrira aussi la possibilité de services à définir et de liens sociaux à tisser. En cela, il diffère des propositions alentours.

Le monde bouge, notre commune aussi, les réseaux sociaux et l'IA prennent de plus en plus d'importance, avec leurs avantages et leurs inconvénients, et la planète est en guerre.

La volonté du Conseil Municipal est d'accompagner ces mouvements dans un climat de fraternité et de solidarité, pour privilégier le lien humain, en route vers une paix souhaitable à tous, à nos enfants en particulier.

Le Maire,
Patrice AZILE

De Janvier à Juin 2025



Sommaire

[Le mot du maire](#)
[Vie communale](#)
[Finances publiques](#)
[Enfance & jeunesse](#)
[Vie sociale](#)
[Vie pratique](#)
[Infos utiles](#)
[Vie associative](#)
[Festivités et agenda 2025](#)
[Retour sur les commémorations](#)
[Questionnaire Energies](#)

MAIRIE

6 rue de la Garenne
86210 MONTHOIRON

Tél : 05 49 93 63 01

E-mail : mairie@monthoiron.fr

www.monthoiron.fr

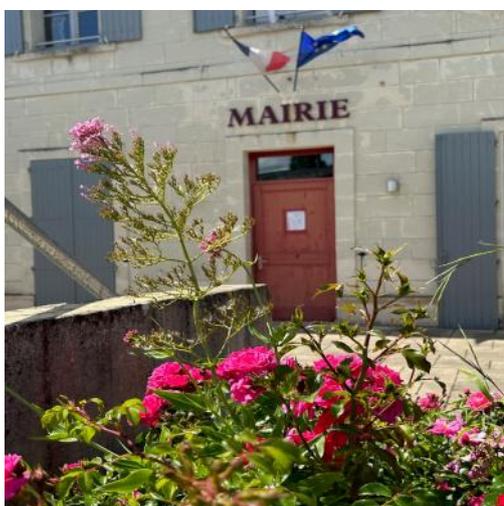


Horaires d'ouverture de la mairie
Tous les jours du lundi au vendredi
De 9 h 00 à 12 h 00

En dehors de ces horaires,
Sur rendez-vous

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur l'application Intramuros, application mobile qui vous permet d'être informé, alerté mais aussi de participer à la vie locale.

Lien : <https://intramuros.page.link/bienvenue>



Vos proches ont des problèmes de vue
et ne peuvent pas lire notre bulletin,
ne les laissons pas isolés.

Contactez la mairie qui leur permettra de le lire en audio.

Pensez à visiter le site web de la mairie

www.monthoiron.fr

Des informations vous y attendent !
Et n'hésitez pas à nous signaler les mises à jour.

Edité à Monthoiron

Directeur de publication : Patrice AZILE

Réalisation : Mairie de Monthoiron

Impression : Mairie de Monthoiron

Ne pas jeter sur la voie publique

VIE COMMUNALE



ETAT CIVIL



Sur le 1er semestre 2025, il n'y a eu aucune naissance, ni mariage mais 3 décès sur la commune.



RECENSEMENT DE LA POPULATION



La Commune de Monthoiron va réaliser en 2026 le recensement de ses habitants.

Cette enquête se déroulera **du 15 janvier au 14 février 2026**.

Ce recensement est important pour la commune.

De sa qualité dépendent le calcul de la population de référence, mis à jour et diffusé chaque année en décembre, et pris en compte pour déterminer la participation de l'état à notre budget, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, nombre de pièces...



TARIFS PRESTATIONS COMMUNALES 2026

Service funéraire

Concession de terrain

15 ans	125 €
30 ans	165 €
50 ans	210 €

Columbarium (1 case accueillant 4 urnes)

15ans	210 €
30 ans	360 €
50 ans	210 €

Dépôt de cendres au jardin des souvenirs gratuit

Location salle des fêtes (Habitants de la commune et employés communaux)

Forfait week-end 2 jours	320 €
Forfait week-end 3 jours	400 €

Location salle des fêtes (Habitants hors commune)

Forfait week-end 2 jours	370 €
Forfait week-end 3 jours	450 €

La location de la salle des fêtes est gratuite 1 fois par an pour les associations de la commune.

En savoir plus : www.monthoiron.fr



CITY STADE

Offrir aux jeunes une structure sportive de loisirs en libre accès, c'est ce que votre commune a entrepris à travers la construction d'un **City Stade**.

Un espace multisports pour tous !

C'était une forte attente depuis de nombreuses années qui est devenue réalité.

Au-delà de son intérêt purement sportif, ce terrain multisports suscite la convivialité, l'échange et la joie de vivre.

Il est équipé d'une **piste de course**, de 2 **fonds de but** et d'un panier de **basket**. En plus du basket, vous pouvez également y pratiquer la **hand-ball**, le **badminton**, le **football** et même le **hockey sur gazon** (mini buts).

Cet espace est conçu pour pratiquer ces sports en toute sécurité.

Petits et grands, sportifs ou non, vous êtes invités à découvrir et à utiliser cette nouvelle structure mise à votre disposition, par votre commune, en accès libre.

Depuis sa mise en route, fin 2024, le City Stade fonctionne à plein, profitez-en !



Fin du distributeur à pain



Pour information, le boulanger d'Archigny a arrêté le distributeur à pain depuis le **20 juin 2025**.

Pour information, nous vous rappelons que ce distributeur à pain était la propriété du boulanger, et non de la Commune de Monthoiron.

L'ensemble des élus se mobilise pour trouver des solutions pour rendre ce service aux habitants et leur éviter des kilomètres.



MONTHOIRON mise sur l'avenir de la Commune

Projet de réhabilitation du restaurant situé dans le Bas bourg de Monthoiron

Monthoiron n'est pas un village « dortoir », mais un village ambitieux qui construit pour l'avenir !



Confrontés à de nombreuses mutations induites par des phénomènes structurels (essor du e-commerce, évolution des modes de consommation) et conjoncturels (crise sanitaire, inflation), la redynamisation des cœurs de villages constitue un levier essentiel d'attractivité et de développement économique de notre territoire.

Les Français sont attachés à leurs villages et le commerce de proximité joue un rôle prépondérant dans l'attractivité des zones de vie.

Fort de l'attractivité du tourisme et des loisirs (Tour Forteresse, sites naturels, début de la ligne acadienne, Futuroscope etc...), notre commune se trouve à un carrefour d'activités proche de l'autoroute et des bassins d'emplois. En conséquence, elle mérite d'être mise en valeur et de retrouver un lieu central de vie.

Pour cette raison, nous vous informons du projet de réhabilitation de l'ancien café-restaurant, dernier commerce du village fermé depuis une dizaine d'années.

Ce bâtiment, acquis via EPFL (Etbs Public Foncier Local) en 2020, va être remis en état et aux normes pour une ouverture prévue au **premier semestre 2027**.

Ce projet, différents des villages alentours, ne proposera ni tables d'hôtes, ni gastronomie haut de gamme.

En revanche, il offrira **des repas mitonnés, simples, inspirés de la cuisine du monde, et confectionnés avec des produits locaux**, au profit des habitants, de touristes saisonniers, des gens de passage sur les D15 et D9... Sans compter que cette réouverture de commerce de restauration pourra également donner naissance à **des services de proximité**, et à **un lieu d'animations diverses** tout au long de l'année, et pour toutes les générations.

Le Conseil Municipal, par une délibération du 14 mai 2025, et sur une base financière saine, a voté en faveur de ce projet. Des étapes sont à franchir. A ce jour, la commune a procédé et procède à diverses études de faisabilité en coordination avec différents partenaires.



Monsieur et Madame Lussault, porteurs du projet ont choisi notre village pour également y vivre. Ils seront donc locataires, à l'étage du bâtiment, ce qui génèra un revenu complémentaire pour la commune.

En plus des investissements consentis par la commune, ils ont prévu d'investir dans le matériel de cuisine, le mobilier et la décoration.

La commune leur laisse une marge de manœuvre dans le cadre de la constitution de leur activité.

Nous souhaitons que ce bas-bourg revive avec vous tous.

FINANCES PUBLIQUES



Le Conseil Municipal, dans sa séance du 9 avril 2025, a approuvé le compte administratif 2024 et le budget communal 2025.

RESULTAT DES COMPTES 2024

FONCTIONNEMENT 2024	
Total des DEPENSES	Total des RECETTES
477 133 €	702 073 €
Soit un résultat positif de + 224 940 €	
INVESTISSEMENT 2024	
Total des DEPENSES	Total des RECETTES
306 134 €	201 511 €
Soit un résultat négatif de - 104 623 €	
Résultat de fonctionnement à reporter en 2025 + 104 648,39 €	

IMPOTS LOCAUX

Cette année encore, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter la part communale des taxes foncières et d'habitation pour les logements vacants :

Taxe d'habitation	40,48 %
Taxe sur le foncier bâti	49,11 %
Taxe sur le foncier non bâtiments	18,46 %



Merci à la commission finances pour ces comptes bien tenus, à maintenir pour un avenir serein de la commune..



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS COMMUNALES ET HORS COMMUNALES	
Nom de l'association	Subvention attribuée
Coopérative Scolaire Chenevelles	225 €
Coopérative Scolaire Monthoiron	220 €
ADMR	590 €
Chambre Métiers Artisanat	280 €
Total Communal et Hors communal (1)	1 315 €
Le P'tit Prince - RAM	789 €
Le P'tit Prince - LAEP	282 €
Le P'tit Prince - RAEP	200 €
Le P'tit Prince – Accueil de loisirs	366 €
Ligue de l'Enseignement - ALSH	687 €
Total délégation de missions (2)	2 324 €
Total (1) + (2)	3 639 €

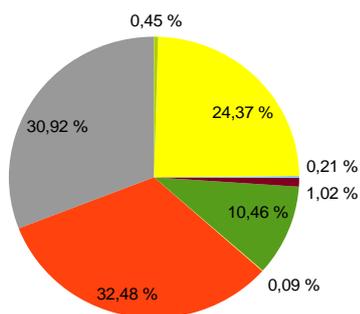
Pour les autres associations, merci de vous rapprocher de la Mairie pour vos demandes de subventions (qui sont sujettes à délivrance des informations légales qui vous seront demandées).



PREVISIONS 2025

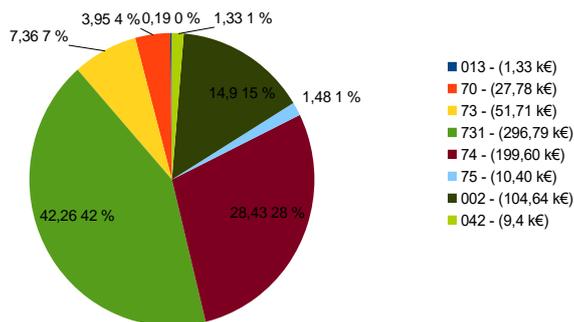
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
011	Charges à caractère général	217 050	013	Atténuation de produits	1 335
012	Charges de personnel et frais assimilés	228 004	70	Produits des services et ventes directes	27 780
014	Atténuation de produits	650	73	Impôts et taxes	51 713
65	Autres charges de gestion courante	73 495	731	Impôts directs (taxes d'habitation et foncières)	296 796
66	Charges financières	7 200	74	Dotations et participations	199 602
67	Charges exceptionnelles	1 500	75	Autres produits de gestion courante	10 402
			76	Produits financiers	4
			77	Produits exceptionnels	500
023	Virement à la section investissement	171 143	002	Excédent de fonctionnement reporté	104 648
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 140	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 401
	TOTAL DEPENSES	702 182		TOTAL RECETTES	702 182

DEPENSES 702 182 €



- 011 - (217,04 k€)
- 012 - (228 k€)
- 014 - (0,65 k€)
- 65 - (73,49 k€)
- 66 - (7,2 k€)
- 67 - (1,5 k€)
- 023 - (171,14 k€)
- 042 - (3,1 k€)

RECETTES 702 182 €

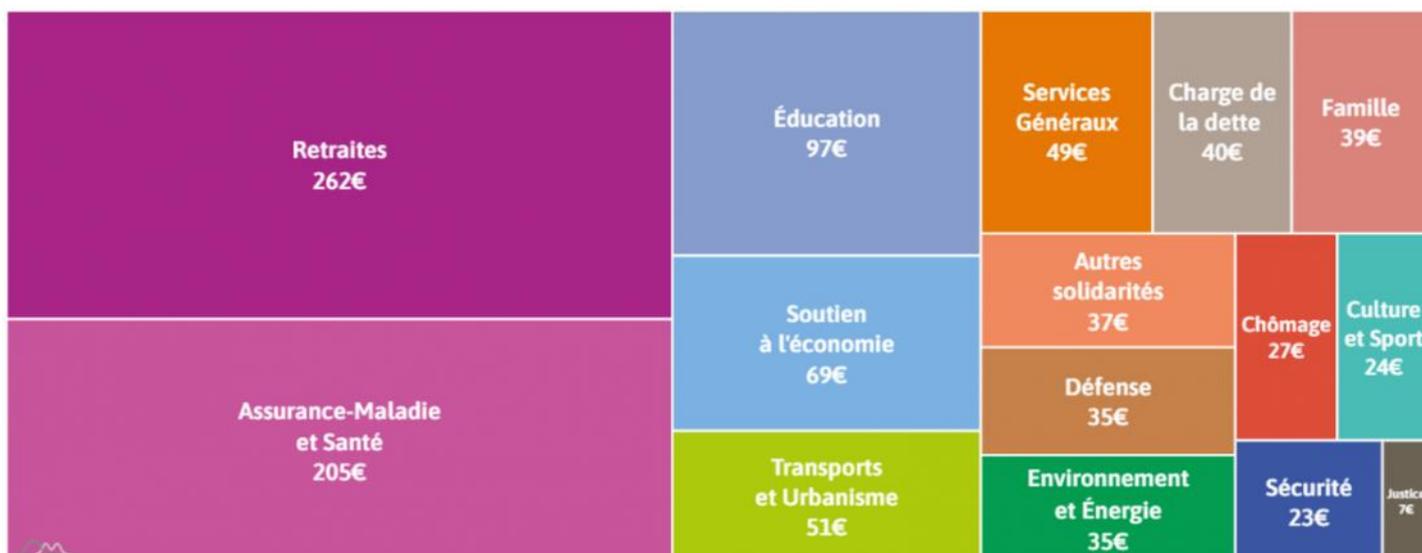


- 013 - (1,33 k€)
- 70 - (27,78 k€)
- 73 - (51,71 k€)
- 731 - (296,79 k€)
- 74 - (199,60 k€)
- 75 - (10,40 k€)
- 002 - (104,64 k€)
- 042 - (9,4 k€)

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025					
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilés	33 800	10	Dotations, fonds divers et réserves	140 292
20	Immobilisations incorporelles	25 250	13	Subventions d'investissement reçues	67 828
204	Subvention d'équipement	3 140			
21	Immobilisations corporelles	205 266	16	Emprunts et dettes	42 000
23	Immobilisations en cours	42 922	021	Virement de la section de fonctionnement	171 143
001	Déficit d'investissement reporté	104 624	040	Opérations d'ordre de transfert de section	3 140
040	Opérations d'ordre de transfert de section	9 401			
TOTAL DEPENSES		424 403	TOTAL RECETTES		424 403



Estimation de la répartition de 1000 € de dépenses publiques en France en 2022



ENFANCE & JEUNESSE



ECOLE



Bilan 2024-2025

« Au cours de cette **année scolaire 2024/2025**, les élèves des deux classes de l'école ont travaillé sur le thème de la **maison**.

Une occasion de visiter des habitats et jardins variés : visite de la maison noble de Londière à Chenevelles le 2 décembre, de la maison ronde à Monthoiron le 20 mai, visite du grand atelier de Châtellerault (thème garage) le 6 mai et du jardin du directeur. Le 10 juin, c'est à Poitiers que les élèves ont découvert la Maison de l'architecture, en participant à un atelier intitulé « le Décor à histoires ». Ils ont pu aussi découvrir le parc Blossac à travers un par-

cours d'énigmes.

Une sensibilisation et prévention des accidents domestiques a été menée tout au long de l'année. Des panneaux expositions de la MAÏF ont été empruntés.

Mme Martinet, de l'association ASAVIE, est venue le 13 juin présenter son association qui aide les enfants victimes de brûlures.

Nous remercions chaleureusement l'association des parents d'élèves pour le spectacle sur le thème de la maison, offert aux enfants le lundi 2 juin, ainsi que pour leur participation à notre sortie sur Poitiers.

Nous avons ouvert les portes de l'école aux nouveaux élèves et nouvelles familles, le samedi 14 juin. Une occasion de présenter les locaux et l'ensemble de l'équipe ».

Les enseignantes

Rentrée 2025-2026

Lundi 1er septembre 2025

Effectif prévisionnel pour la prochaine rentrée

PS - MS : 23 GS - CP - CE1 : 19 CE1 - CE2 : 22 CM1 - CM2 : 24
soit **88 élèves** sur le RPI

A la rentrée prochaine, quelques changements dans l'équipe enseignante :
Mme GAILLARD reprendra son poste à temps complet.
Mr MOREAU, directeur de Chenevelles, a obtenu un poste sur POITIERS.

En accord avec la Commune de Chenevelles, un **poste ATZEM** est mis en place pour une durée hebdomadaire de 20 heures à compter du 1^{er} septembre 2025 et jusqu'au 30 juin 2026, soit 3 H 30 (9 H 15 à 12 H 45) dans la classe de GS-CP-CE1, additionnées de 1 H 30 l'après midi (16 h 30 à 18 h 30) pour le ménage avec ACTION EMPLOI.

Ce poste sera occupé par **Maëlle WIART** qui était en contrat d'apprentissage à l'école de MONTHOIRON en 2024-2025.



TRANSPORT SCOLAIRE



Changement de fonctionnement à la rentrée Prochaine

Depuis 2020, le coût du transport scolaire ne cesse d'augmenter, devenant une charge difficilement supportable pour les finances de nos communes.

Face à cette situation, le conseil municipal de Monthoiron et de Chenevelles ont fait le choix de rejoindre le marché de transport scolaire proposé par la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais.

Cette intégration permet de réduire le coût pour nos deux communes.

Ainsi, les trajets s'effectueront entre les deux écoles du RPI (Monthoiron-Chenevelles).

Les familles devront déposer leurs enfants devant l'école le matin afin qu'ils puissent prendre le bus à destination de l'autre site scolaire.

Ce service devient gratuit pour les familles.

Horaires prévisionnels

Commune	Point Arrêt	L-M-J-V
Monthoiron	Ecole / Garderie	8:30
Chenevelle	Ecole	8:40
Monthoiron	Ecole / Garderie	8:50

Commune	Point Arrêt	L-M-J-V
Monthoiron	Ecole / Garderie	16:30
Chenevelle	Ecole	16:40
Monthoiron	Ecole / Garderie	16:50



TARIF PERISCOLAIRE - CANTINE - BUS

Voté au conseil municipal du jeudi 10 juillet 2025, par délibération n° 2025-0017, après avis de la Commune de Chenevelles;

Cantine :	Enfant :	3,40 € / repas
	Enfant PAI :	2,00 € / repas
	Personnel communal :	3,40 € / repas
	Enfant non inscrit avant 9h10 :	4,50 € / repas
	Enseignant :	4,65 € / repas
	Elus + autres membres :	10,00 € / repas
Garderie :	1,45 € / séance du matin	
	1,75 € / séance du soir	
	5,00 € / séance exceptionnelle	
	10,00 € / $\frac{1}{4}$ heure : retard non signalé par les parents	
Transport scolaire :	<u>Gratuit</u>	



RECENSEMENT CITOYEN



Où ? Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, **en ligne ou à la Mairie** de leur commune. Il doit être fait **dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.**

Comment ? Il faudra fournir dans les deux cas les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- Livret de famille à jour ;
- Justificatif de domicile.

Pourquoi ? Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté et d'être inscrit automatiquement dès 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen ou à un concours administratif avant l'âge de 18 ans.



MJC LES PETITES RIVIERES



SECTEUR JEUNES

ACTIVITES

Sorties

Baignades

Soirées

Sports

Et bien plus encore ... !

Contactez Cendrine

07 68 89 19 84 secteurjeunes@mjclespetitesrivieres.fr

Suivez nous sur les réseaux





CIRCINO, Le Chasseur de trésors



A vous de jouer !



Parmi 36 communes du Département de la Vienne, celle de **Monthoiron** a été retenue par la société **Creacom Games** pour créer un jeu de société pour enfants sous forme de chasse aux trésors : **Circino, le Chasseur de Trésors - Destination Vienne** (sortie prévue septembre 2025).

CIRCINO - Une mise en avant du patrimoine local

Connaissez-vous bien les communes de la Vienne ? Notre petit aventurier Circino ne le pense pas...

Les découvrir de manière ludique, sans questions, sans connaissances particulières requises ... quel meilleur moyen ?

Tel est donc l'objectif recherché par ce jeu de plateau, **Circino - le Chasseur de Trésors - Destination Vienne...** en plus de permettre aux plus petits, leurs parents et leurs grands-parents, d'occuper d'agréables moments de partage dans la convivialité et la bonne humeur.

36 communes du département 86, dont Monthoiron, occuperont une place centrale et prépondérante dans le jeu.

Ce jeu sera disponible en Mairie, à partir du mois d'Octobre en exemplaires limités.

De plus amples informations à venir.

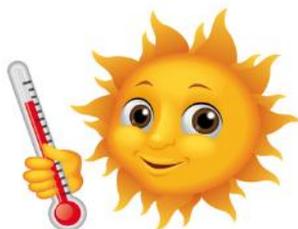
Pour en savoir plus : <https://www.creacomgames.com/circino-france>



VIE SOCIALE



PERSONNE FRAGILE, ISOLEE, SEULE



Les périodes de canicule, de crise sanitaire, de grand froid peuvent être source de mal-être et de difficultés. La commune de Monthoiron tient à accompagner au mieux ses administrés.

Si vous êtes une personne vulnérable, ou si vous connaissez des personnes dans ce cas, et que vous souhaitez que la Mairie prenne de vos nouvelles ou vous apporte de l'aide, nous vous conseillons de vous rapprocher du secrétariat de la mairie ou de contacter le **05 49 93 63 01** ou d'envoyer un mail à : mairie@monthoiron.fr

Nous vous rappelons que la plateforme téléphonique d'information canicule sera activée et joignable en temps nécessaire entre 9 h 00 et 19 h 00 au :

0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe),

pour toute interrogation relative aux vagues de chaleur.



ADMR



L'association ADMR de BONNEUIL-VOUNEUIL intervient sur les communes suivantes : Archigny, Availles-en-Châtellerault, Bellefonds, Bonneuil-Matours, Monthoiron, Vouneuil-sur-Vienne. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Services proposés par cette association :

Ménage - repassage, services pour personnes en situation de handicap, services pour seniors, soutien aux familles, transport accompagné, téléassistance .

Horaires : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Selon vos envies, vos disponibilités et votre enthousiasme, devenez bénévole ADMR !
Pour quelques heures ou plus régulièrement, à vous de choisir et de construire votre bénévolat ADMR !

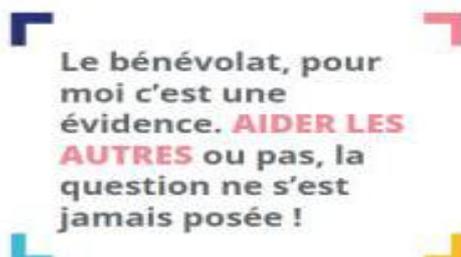
ADMR DE BONNEUIL/VOUNEUIL

8 b RUE DU 8 MAI
86210 BONNEUIL MATOURS

NOUS CONTACTER :

Email : info.assobonneuil@fede86.admr.org

 05 49 02 50 84





BANQUE ALIMENTAIRE



La banque alimentaire est prise en charge par les CCAS dans les communes d'Archigny, d'Availles-en-Châtellerauld, de Bellefonds, de Cenon-sur-Vienne, de Monthoiron et de Vouneuil-sur-Vienne.

Mais elle ne fonctionnerait pas sans l'investissement des bénévoles.

Le **premier vendredi de chaque mois**, ils sont une quinzaine à prendre en charge la collecte et la distribution, selon une organisation bien réglée.

Pour toute demande d'aide alimentaire, vous devez prendre contact avec l'assistante sociale.

Vous pouvez également avoir une aide ponctuelle sur proposition de l'assistante sociale.

Pour rappel, une dizaine de familles de la commune en bénéficient.

- Vous avez la volonté de les épauler dans leur action ?
- Vous souhaitez vous investir personnellement en donnant un peu de votre temps au profit de quelque chose qui en vaut la peine ?
- Vous voulez lutter contre le gaspillage alimentaire et aider les personnes en situation de précarité ?
- Vous bénéficiez vous-même de cette action et voulez « renvoyer l'ascenseur »

Nous vous attendons

20U3 HEURES
PEUVENT FAIRE LA DIFFÉRENCE



ON A BESOIN DE VOUS

CONTACTEZ NOUS

au 05 49 93 63 01

WANTED

**Recherche de bénévoles
sur notre secteur :**

- 1 fois par mois pour préparation et distribution des colis à Vouneuil le

**1er vendredi
de chaque mois**

- 1 personne permis poids lourd et 1 FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire)

VIE PRATIQUE



LES DECHETS MENAGERS

Evolution de la collecte des déchets de Grand Châtellerault



Depuis le 31-03-25, la collecte de vos déchets s'effectue désormais en bacs, et s'organise avec de nouveaux jours et nouveaux horaires de ramassage.

La mise en place du nouveau fonctionnement de la collecte des déchets a été très difficile, et continue à poser des problèmes.

Il faut rappeler que c'est Grand Châtellerault qui gère cette collecte, et non la commune de Monthoiron.

Rappelons que le service des déchets est joignable au **0 800 835 821**

Nouvelle collecte des déchets : Qu'est ce qui change ?

Une collecte par semaine, en alternance entre les bacs gris et les bacs jaunes.

A Monthoiron, la collecte s'effectue les mercredis matin :

- bacs gris, les semaines **paires** ;
- bacs jaunes, les semaines **impaires**.

Les jours fériés, la collecte est reportée le samedi suivant.

Un calendrier est téléchargeable sur le site de Grand Châtellerault ou sur le site de la Mairie.

La collecte débute tôt le matin. **Sortez vos bacs la veille de la collecte à partir de 19 heures ou le jour même, à partir de 5 heures.**

Le bac n'est pas la solution adaptée à votre habitat

Une solution de **collecte collective** est mise en place à proximité de votre domicile.

Un conteneur est accessible grâce à votre **Pass'Déchets** (ou badge déchetterie).

Un sac de tri vous est remis par la mairie pour transporter vos emballages recyclables jusqu'au conteneur dédié. Trois sites sur la commune :

- Villaray
- La Bailleterie
- Carrefour Route de la Croix Birocheau et les Champs Jaulins

Changement de bacs jaunes

Les usagers ont la possibilité d'échanger leurs bacs jaunes depuis le **1er juillet 2025**. Pour en bénéficier, il faut remplir le formulaire en ligne sur le site du Grand Châtellerault. Un échange de bac sera ensuite organisé, les usagers devront remettre l'ancien bac (**après nettoyage**) et il leur sera donné un nouveau bac.

Quelques préconisations

- Seuls les bacs fournis par la collectivité de Grand Châtellerault sont pris en charge ;
- Présenter ma poubelle, poignée dirigée vers ma porte à l'emplacement désigné (si celui-ci est matérialisé au sol) ;
- Veillez au nettoyage et à la désinfection de vos bacs ;
- Essayez de limiter l'encombrement sur le trottoir ;
- Aidez vos voisins en difficulté.

Bon à savoir

Les végétaux sont interdits dans les bacs gris (ordures ménagères). Les habitants possédant un jardin ou un espace privatif peuvent acheter auprès de Grand Châtellerault un composteur (1 par foyer)

Réservation obligatoire sur le site : www.par-ici-les-bons-gestes.fr



C'EST L'ETE



Ouvrons l'œil !

Devant la recrudescence de circulation de personnes étrangères au village, **restez vigilants pour vous et votre voisinage :**

Adoptez les bons réflexes, soyons attentionnés les uns vis-à-vis des autres, et particulièrement envers les personnes les plus fragiles.


Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112
 Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

VIGILANCE CAMBRIOLAGES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



- Fermez vos portes, fenêtres et volets.
- Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.
- Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs
- Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !
- Placez vos objets de valeur en lieu sûr.
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17
- Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues loin de la végétation



Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)



Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MANTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT SUIS-JE CONCERNÉ(E) ?

Les obligations légales de débroussaillage sont le meilleur moyen de protection des personnes, des biens et de notre cadre de vie face aux feux de forêt et sont à mettre en place dans le département de la Vienne. Êtes-vous concerné(e) ?

Mon bien est situé à l'intérieur
ou dans un périmètre de 200m
autour d'un massif à risques

Vérifiez sur :
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage> *

OUI

NON

J'identifie sur ma propriété les
biens considérés à protéger et
pour lesquels je dois réaliser des
OLD

Vérifiez sur :
Guide technique des obligations
légales de débroussaillage page 9 *

- Cabanons jardins
- Habitations
- Piscines
- Hangars
- Caravanes
- ...



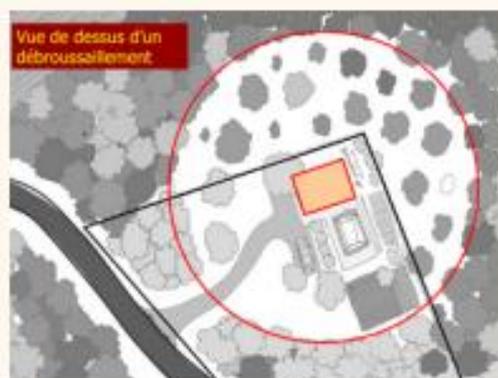
1. Je débrousaille autour de mes biens dans un périmètre de 50m et de ma voie d'accès sur une largeur de 10m de part et d'autre de la voie, même si cela empiète sur le terrain de mon voisin

Vérifiez sur :

Kit communication Obligations Légales de Débroussaillage *

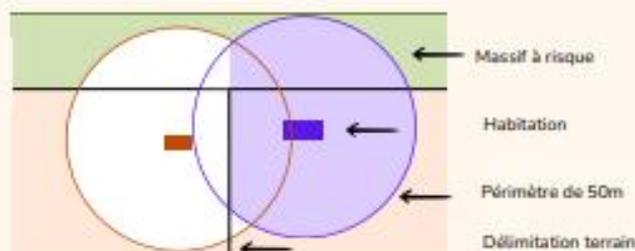
2. Intervention d'**octobre à mars** imposée par arrêté préfectoral de la Vienne : en période estivale, les travaux de débroussaillage peuvent être à l'origine d'un départ de feu

HABITATION ISOLÉE EN BORDURE DE MASSIF À RISQUES

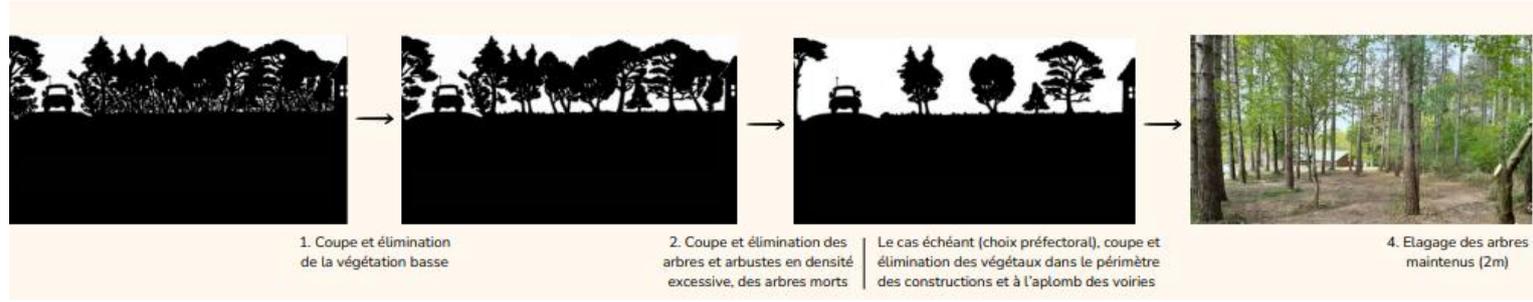


J'identifie mes biens à protéger (périmètre de 50m).

HABITATION EN LOTISSEMENT EN BORDURE DE MASSIF À RISQUES



Il est possible que les zones à débrousailer se superposent avec celles de vos voisins. Dans ce cas, chacun doit réaliser les travaux chez soi. Lorsque les limites d'OLD s'étalent jusque dans une propriété annexe, il faut prolonger les limites administratives de vos terrains. (Se répartir le travail comme sur le schéma ci-dessus).



France Services : Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?



France Services est un lieu privilégié d'accueil, d'information et d'accompagnement gratuits, pour réaliser vos démarches au quotidien (santé, emploi, habitat, retraite, justice...) auprès de différents organismes publics :

- Agence national des titres sécurisés, assurance maladie, MSA, CAF ;
- France Travail, finances publiques, et biens d'autres.

Sur place, vous y trouverez un accueil individualisé selon vos besoins et un espace numérique.

Un agent formé vous aidera sur vos démarches comme :

- Créer un compte Ameli,
- Demander l'établissement d'un certificat d'immatriculation ;
- Présenter une demande d'aide sociale ;
- Constituer un dossier de retraite du régime privé ;
- Actualiser votre situation sur votre espace France Travail.

D'autres procédures administratives peuvent être réalisées, n'hésiter pas à les solliciter

Bonneuil Matours

09 74 36 99 70

bonneuil-matours@france-services.gouv

HORAIRES D'OUVERTURE

mardi et vendredi : 9h – 12h et 13h30 – 17h30

mercredi et samedi : 9h-12h

jeudi : 13h30 – 17h30

PERMANENCES EXTERIEURES

Le jeudi de 9h à 12h

- semaines paires : Archigny

- semaines impaires : Availles-en-Châtelleraut



Collecte textile suspendue dans les bornes Le Relais

Depuis le 15 juillet dernier, le Relais a suspendu la collecte de textiles sur l'ensemble du territoire national, y compris à Grand Châtelleraut.

Cette décision fait suite à une crise profonde du secteur du réemploi et du recyclage textile et au blocage des financements par l'éco-organisme Refashion.

La Communauté d'Agglomération regrette cette situation, consciente des enjeux en matière de valorisation des textiles.

Ce qu'il faut faire :

- **Ne plus déposer de textiles dans les bornes « Le Relais », ni autour.**
Tout dépôt sauvage est susceptible de contravention.
- Conserver vos textiles à domicile.
- Donner ou vendre vos vêtements en bon état à des associations caritatives locales ou via les plateformes de seconde main.

La situation est évolutive. Grand Châtelleraut vous informera dès qu'une reprise de la collecte sera possible.



VIE ASSOCIATIVE



OM NAMAH YOGA



Les cours de yoga ont lieu le **jeudi de 18 h 30 à 20 h** à la salle des Fêtes de Monthoiron.

Les cours découverte, ainsi que les inscriptions sont possibles toute l'année.

associationomnamahyoga@gmail.com - Annabelle CROCHU



VOTRE BIBLIOTHEQUE

MONTHOIRON
bibliothèque de Monthoiron
*le temps d'une
histoire
ou 2 ou 3!!!*
Tous les 2ème mercredis du mois
de 10h à 11h15
Laurence sera à la bibliothèque
pour lire des histoires aux petits
et aux grands enfants
accompagnés d'un adulte.
(de 3 mois à 10 ans)
L'inscription est conseillée:
06 47 75 43 38 / 06 07 80 16 12
animation
gratuite
association
Lire et faire lire
ne pas rétirer sur la voie publique / imprimé par nos soins

Nous vous rappelons que notre bibliothèque est ouverte tous les samedis et le 2ème mercredi du mois de 10 h à 12 h.

Chaque 2ème mercredi du mois, une animation est prévue à la bibliothèque.



Merci aux bénévoles de la bibliothèque pour leur travail.



Appel à candidatures pour les **permanences** de la bibliothèque.

Si vous êtes intéressés, merci de vous signaler auprès de la bibliothèque ou de la mairie.

*Merci aux associations qui nous ont fait parvenir leurs informations.
Pensez à nous tenir informés de votre actualité.*



FESTIVITES 2025

Janvier 2025 - LES VŒUX DU MAIRE



Février 2025



REPAS DES AINES

Nous avons renoué avec le repas de nos aînés, organisé par votre commune, le 8 février dernier, dans la convivialité et la bonne humeur.
Merci aux participant(e)s !



FESTI MONTHOIRON

**APRES-MIDI
JEUX**

Venez participer à un moment
convivial en famille ou entre amis !
Apportez vos jeux et venez en
découvrir !

ouvert à
tous et
gratuit

Buvette
&
crêpes

Dimanche 9 Février



BIBLIOTHEQUE



recherches historiques
**TÉMOIGNAGES ET
ANECDOTES ...**

**le samedi 15 mars à 20 h15
à la mairie de Monthoiron**

Soirée « **Récits de Vie** » à la mairie, samedi 15 mars, organisée par la bibliothèque et ses bénévoles, avec, comme participants, les conteurs du groupe Causette qui ont raconté, autour d'anecdotes, la vie quotidienne de personnes durant cette drôle de guerre, le même jour, en des lieux différents.

Marie-France Rothé quant à elle, a présenté la vie de deux victimes de la Résistance et du STO, avec Henri Laveau comme récitant de témoignage émouvant d'un rescapé.



APE

MARS : Monsieur carnaval créé par l'APE a été brûlé par les enfants, avec une déambulation dans les rues du village, suivie d'un goûter.





COMMEMORATION 8 MAI 1945

Le 80^e anniversaire de la libération a été célébré avec joie et solennité, en présence de jeunes de la commune, avec notamment un discours de l'adjointe au maire **Corinne GAUFFREAU**, en hommage aux femmes silencieuses et actives de la guerre, et la remise de la médaille Djebel par **Mr Yves Rhétoré**, médaillé militaire, à **Alain GUIMARD**, à titre honorifique, pour services rendus.

Une très belle et émouvante cérémonie.



FESTI MONTHOIRON - FOIRE AUX VINS

46^e Foire aux Vins
Organisée par Festi Monthoiron
Place Saint-Anthroise MONTHOIRON

17-18 MAI 2025

17 Mai 2025
Inauguration 17 Mai 2025 à 15h00
17 mai au soir

18 Mai 2025
Avec le groupe Elle et les Jean

Repos du 17 & 18 sur réservation au 06 95 95 46 05

La 46^e Foire aux vins et produits du terroir organisée par Festi Monthoiron, a eu lieu les 17 et 18 mai derniers.

- avec la présence de viticulteurs de différentes régions et des producteurs de produits locaux
- Une exposition d'anciens outils du travail de la vigne
- ainsi qu' un vide grenier .



MONTHOIRON
PLACE SAINT-AMBROISE

18 MAI
8H - 18H

VIDE GRENIER

VENEZ CHINER ET TROUVER DES TRÉSORS!

RESTAURATION & BUVETTE

EXPOSANTS: 2€ LE M² | INSCRIPTIONS: 06.95.95.46.05

ORGANISÉ PAR FESTI MONTHOIRON



APE

JUIN : Joli spectacle conté d'une heure sur le thème de l'habitat, créé par les conteurs de CAUSETTE pour les enfants de Monthoiron, offert par l'APE Monthoiron Chenevelles.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES VOUS INVITE À SA

KERMESSE

VENDREDI 27 JUIN 2025
18h à 00h
DERRIÈRE L'ÉGLISE DE MONTHOIRON

FOOD TRUCKS

"COMME À LA MAISON" "AU TEMPS DES SOUPES"

BURGER 8€ SALADE 4€
FRITES 4€ WRAPS 7€
BUNS 5€

L'APE BUVETTE

SOFT 2€ BIÈRE 2,50€ PÊCHE À LA LIGNE 0,50€

JEUX GONFLABLE* GLACES 1 BOULE 2€ GLACE 2 BOULES 3€ BARBE À PAPA 2€

CHANTEUSE JEUX BOIS* MAGICIEN

*MÉGA GRATUITES ENFANT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS



Cette année la kermesse de nos écoles s'est déroulée à Monthoiron et à été appréciée de tous. Ambiance musicale avec chanteuse, magicien et jeux en bois en accès libre à tout le monde, ainsi que notre buvette et les 2 food trucks présents ont assurés un super service. Merci aux bénévoles, à la mairie, aux écoles et à l'équipe de L'APE pour cette jolie kermesse 2025.

BIBLIOTHEQUE — BALADE CONTEE



Merci aux participants repliés à l'église en raison des fortes chaleurs.

Bibliothèque de Monthoiron
Balade contée
prévu initialement le samedi 17 mai

samedi 28 juin à 16h
RDV devant la mairie de Monthoiron

Venez, écouter des histoires sur les légendes de la nature !

Suivi du pique-nique de fin d'année de la bibliothèque. Chacun apporte quelque chose à boire ou à manger à partager en toute convivialité

Prévoir des chaussures adaptées à la marche gratuit sans réservation/ durée 1h30 à 2h



Organisée par les bénévoles de la bibliothèque. En partenariat avec l'association Caus'ette

ne pas jeter sur la voie publique/ imprimé par nos soins



EVENEMENTS LOCAUX



Vendredi 25

Cinéma de plein air

Près de l'Eglise

Organisé par votre commune

Feu d'artifice reporté à une date ultérieure



Jeudi 21

Bistro Guinguette

Près de l'Eglise

Organisé par Festi Monthoiron



Samedi 13

Repas de chasse -Salle des fêtes

Organisé par l'ACCA

Vendredi 26

Loto - Salle des fêtes

Organisé par Festi Monthoiron



Samedi 4

Conférence avec le CCHA

sur l'arrivée des Mosellans à Monthoiron,

A 16 h Salle du conseil



Dimanche 23

Randonnée du beaujolais

Organisée par Festi Monthoiron



Samedi 6

Spectacle de Noël

Organisé par votre commune

Dimanche 14

Marché de Noël

Organisé par Festi Monthoiron



N'OUBLIONS PAS, IL Y A 80 ANS...



Du dimanche 3 septembre 1939 au mardi 8 mai 1945, notre beau pays de France est plongé dans la tourmente de la seconde guerre mondiale qui va durer 2077 jours et Monthoiron notre petit village n'y échappe pas.

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitule. La seconde guerre mondiale prend alors fin en Europe.

Fin avril 1945, les premiers déportés des camps de concentration sont rapatriés à l'hôtel Lutecia, implanté dans le quatrième arrondissement de Paris et les premiers prisonniers rentrent chez eux.

Assez rapidement, Monthoiron retrouve ses valeureux mobilisés partis défendre la patrie. Petit à petit, le retour de sa vingtaine de prisonniers se fait. Hélas, pour certains, à leur grand regret, le chemin des retrouvailles s'éternise.

Sur le monument aux morts érigé dans le cimetière, à la liste des 23 poilus de 14/18, on rajoute le nom des deux malheureux qui ne reviendront jamais reposer dans leur terre natale : Marcel Esnard et Morin Daniel.

Et si dans le village, les familles se reconstituent, d'autres familles repartent dans leur foyer, comme celles des réfugiés mosellans.

En novembre 1946, Union Nationale des Combattants de Monthoiron plante un if sur la place de l'église.

Il prend le nom de « l'arbre de la libération » et deviendra dès lors, le symbole du devoir de mémoire.

L'EXODE DES MOSELLANS... MONTHOIRON, TERRE D'ACCUEIL.

Evacués en 1939 ou expulsés en 1940, près de 400.000 Mosellans ont été jetés sur les routes dès le début de la guerre.

Plus de 60.000 Mosellans fuyant l'armée allemande trouvent refuge dans notre département et Monthoiron (440 habitants) devient terre d'accueil pour une grande partie de la population du village de Neunkirchen les Bouzonville. (Environ 160 personnes évacuées)

Neunkirchen les Bouzonville doté de 250 âmes dans ces années-là, est situé dans le pays de Nied sur la frontière Franco-Allemande. Dans cette Moselle Thioise, la plupart des gens parlent le « Francique » (Dialecte proche de la langue Allemande), alors lorsqu'ils débarquent à Monthoiron, la communication n'est pas toujours très facile, mais chacun fait des efforts pour se comprendre et s'accepter.

Chaque village mosellan arrive avec son maire, son directeur d'école et son curé. Neunkirchen les Bouzonville ne manque pas à la règle : Monsieur Stauter Nicolas, son curé, Monsieur Blindauer Mathias, son instituteur et Messieurs Hiet et Hass, ses maires.

Après la guerre, un grand nombre de Mosellans repart chez eux, mais certaines familles font le choix de rester et de s'installer définitivement à Monthoiron, comme la fratrie des quatre frères Ledoux (Nicolas, Joseph, Emile et Pierre).

Pour ne pas oublier, d'un côté comme de l'autre, Neunkirchen les Bouzonville et Monthoiron sont jumelés d'amitié, chaque village ayant donné à l'une de leurs places, le nom de l'autre village. Pendant plusieurs années, des échanges organisés ont été réalisés, tantôt à Neunkirchen, tantôt à Monthoiron.

Cinq de ces réfugiés reposent désormais pour l'éternité dans le cimetière de Monthoiron : **Kurtz Marie** décédée en janvier 1940, **Breme Marie** en février 1940, **Nenning Marie** en juin 1940, **Jacob Jean** en février 1942 et **Haas Philippe** en décembre 1943.

Le 6 février 2024, Madame Ledoux Marie-Jeanne, née Carentz, l'épouse de Pierre, nous quittait. Elle était la dernière Mosellane de Monthoiron, bien qu'elle ne soit pas venue se réfugier à Monthoiron. Elle était la gardienne de la mémoire de l'exode de ces réfugiés.

Si l'exode des Mosellans vous intéresse, sachez que la bibliothèque tient à votre disposition des recherches effectuées par le CCHA.

QUESTIONNAIRE ENERGIES



Depuis la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) promulguée en mars 2023, les communes peuvent désormais **définir**, après concertation avec leurs administrés, des **zones d'accélération** où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ces zones d'accélération sur les Energies Renouvelables (ZA EnR) peuvent concerner toutes les énergies renouvelables telles que : **le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, le bois biomasse etc.**

Votre Commune pourra ainsi personnaliser ses ZA EnR en fonction de la réalité de son territoire, et de son potentiel d'énergies renouvelables.

Nous vous proposons de donner votre avis et propositions en retournant ce questionnaire avant **le 31 août 2025** directement en Mairie ou par courriel à mairie@monthoiron.fr avec la mention en objet « Concertation sur la mise en place des ZA EnR sur la commune de Monthoiron ».

Nous comptons sur votre participation active !

Catégorie	Sous-catégorie	Très favorable	Plutôt favorable	Indifférent	Plutôt défavorable	Défavorable
Energie éolienne						
Energie solaire	photovoltaïque au sol 					
	photovoltaïque sur toiture 					
	photovoltaïque sur ombrières 					
	thermique 					
Energie hydroélectrique						
Bois Energie - Biomasse						
Méthanisation						
Energie géothermique						

Commentaires :

